

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente Juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 22 Juin 2017.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 18 – REPRESENTES : 9.

PRESENTS : MM. BUF Jean-Michel et MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François, Mme AUBRY Sylvie, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes DENIEL Brigitte, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne, ORDRONNEAU Séverine, PELÉ LEGOUX Laurence et SCHLADT Rita.

EXCUSES : Mme GUIHOT Nathalie (*pouvoir à M. Arnaud COLIN*), M. CODET Stéphane (*pouvoir à Mme Séverine ORDRONNEAU*), Mme GILLET Maryline (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), M. MORMANN Nolann (*pouvoir à M. Cédric MORMANN*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Rita SCHLADT*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. Jean-François RICARD*), Mme POYER Audrey (*pouvoir à Mme Sylvie AUBRY*), M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*) et M. TANI Florent (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*).

ABSENTS : M. Ludovic BROUTIN et Mme Catherine COOREVITS.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Séverine ORDRONNEAU et M. Arnaud COLIN.

OBJET : *Élections sénatoriales 2017 – élections de suppléants.*

N° 2017 / 06 / 01

Le Conseil municipal s'est réuni en l'Hôtel de Ville le Vendredi 30 Juin 2017 à dix-neuf heures.

Vu le décret n° 2017-1091 du 02 juin 2017 portant convocation des collègues électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du Circulaire NR/INTA/ INTA 1717222C du 12/06/2017

a) composition du bureau électoral.

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin, et des deux membres présents les plus jeunes ; il s'agit de Mmes Marie-France GUIHO et Séverine ORDRONNEAU et de MM. Jean-François RICARD et Arnaud COLIN. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Le Conseil municipal nomme en qualité de secrétaire M. Philippe CAILLON.

b) élection des délégués.

Dans les communes de plus de 9 000 habitants, tous les conseillers municipaux en fonction à la date du 24 septembre 2017 sont délégués de droit. Il n'y a donc pas lieu d'élire des délégués et des délégués supplémentaires. Par contre, il est nécessaire d'élire des suppléants.

.../...

Tous les conseillers municipaux sont délégués de droit.

- Blain autrement : 23 délégués.

- Blain gauche solidaire : 6 délégués

c) élection des suppléants.

Les deux listes déposées et enregistrées sont : Blain autrement et Blain gauche solidaire.

La liste Blain autrement est composée de M. Vincent GILLET, Mme Nathalie CODET, M. Claude HEURTEL, Mme Josette SEROUX, M. Michel GUITTON, Mme Jacqueline OLIVIER, M. Martin PELÉ et Mme Véronique de BOYSSON.

La liste Blain gauche solidaire est composée de M. Yannick RANNOU, Mme Christiane LE BOUEDEC, M. Daniel LEROUX et Mme Chantal BREGER.

M. le Président rappelle l'objet de la présente délibération qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 27

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

- liste Blain autrement : 21 voix

- liste Blain gauche solidaire : 6 voix

Le quotient applicable est : $27/8 = 3,375$ arrondi à 4

1ère répartition :

La liste Blain autrement obtient : $21 : 4 = 5,25$ soit 5 sièges

La liste Blain gauche solidaire obtient : $6 : 4 = 1,5$ soit 1 siège

Ainsi 6 sièges ont été attribués. Il est procédé à la répartition du 7ème siège :

Liste Blain autrement..... 21 : (5+1) = 3,5

Liste gauche solidaire..... 6 : (1+1) = 3

La liste Blain autrement recueille ainsi ce 7ème siège.

Il est procédé à la répartition du 8ème siège :

Liste Blain autrement..... 21 : (6+1) = 3

Liste Blain gauche solidaire..... 6 : (1+1) = 3

Les deux listes recueillant la même moyenne, le siège est attribué à la liste présentant le candidat le plus âgé, soit Blain gauche solidaire.

.../...

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

- **Liste Blain autrement : 6 suppléants**, savoir : M. Vincent GILLET, Mme Nathalie CODET, M. Claude HEURTEL, Mme Josette SEROUX, M. Michel GUITTON et Mme Jacqueline OLIVIER.
- **Liste Blain gauche solidaire : 2 suppléants**, savoir : M. Yannick RANNOU et Mme Christiane LE BOUEDEC.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 3 Juillet 2017,
Le Maire,

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Bouedec', written over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MAIRIE DE BLAIN' at the top and 'Loire-Atlantique' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a shield with various symbols, topped by a crown.

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20170630-CM-2017-06-01-
DE
Date de télétransmission : 03/07/2017
Date de réception préfecture : 03/07/2017